139 rue de Bercy 75012 Paris – BERCY Vauban 0060 Sud1 - 01 53 18 60 36 ou 41 47
solidairesfinancespubliques.servicescentraux@dgfip.finances.gouv.fr - https://sections.solidairesfinancespubliques.info/b38/

Section DG & Personnels Rattachés

Paris, le 24/11/2023

Formation Spécialisée
du Comité Social d'administration de Service Central de Réseau
Réunion du 24/11/2023

Liminaire

Madame la Présidente,

Lors de la précédente réunion de cette Formation Spécialisée du CSA-SCR le 22/09/2023, nous avions commencé notre liminaire en évoquant les négociations sur la reconnaissance de l'engagement professionnel et la qualité du service au travail des agentes et agents de la DGFiP.

Ces négociations étant toujours en cours à ce jour, et en raison du peu d'avancées obtenues depuis le début de ces discussions, nous allons devoir nous répéter.

Depuis 10 ans le régime indemnitaire des agentes et agents de la DGFIP n'a pas évolué. Cela se traduit notamment par une perte d'attractivité des Finances Publiques qui n'attirent plus les jeunes générations.

Suite aux problèmes générés par l'application Gérer mes biens immobiliers (GMBI), l'administration a instauré une prime exceptionnelle pour les 20.000 agentes et agents qui ont dû gérer la « crise GMBI ». Cette prime exceptionnelle constitue une sorte de prime à la galère excluant *de facto* 74 000 agentes et agents. Comme si l'ensemble des agentes et agents ne géraient pas également des situations de crise suite aux réorganisations incessantes et profondes des services et aux multiples suppressions d'emplois.

Pour Solidaires Finances Publiques, il y a une urgence extrême à accorder à toutes et tous une rémunération décente dans le contexte d'inflation galopante.

Alors certes, le ministre se félicitait encore récemment du ralentissement de l'inflation, mais, sans être économiste on sait bien qu'une inflation qui ne fait que ralentir, cela signifie des prix qui continuent d'augmenter, accentuant d'autant le décrochage de la rémunération par rapport au coût de la vie.

Il est grand temps que l'administration entende la voix de ses personnels. Leurs attentes sont plus que légitimes du fait de leur engagement quotidien dans l'exercice de leurs missions.

Or, les propositions de l'administration en la matière, sont encore loin d'être à la hauteur. Les personnels de la DGFiP ne méritent pas des miettes !

S’agissant des points inscrits à l’ordre du jour de cette réunion de la Formation spécialisée, nous interviendrons en séance.

Toutefois, s’agissant du DUERP-PAP, nous nous projetons sur l’année 2024 qui approche et souhaitons, soit dans le cadre de cette FS, soit lors de la FS du 13 décembre prochain, disposer d’informations sur PREVACTION.

En effet, à ce stade, à part un article diffusé sur Ulysse en 05/07/2023 relatif à la journée d'études des assistants de prévention et des correspondants handicap locaux et qui mentionnait l’expérimentation alors en cours dans le Rhône, nous ne disposons que de très peu d’éléments.

Nous souhaitons que nous soit communiqué le bilan de l’expérimentation et que nous soit présenté le dispositif qui s’appliquera à compter de 2024. Nous sommes également preneurs de documentation sur l’application PREVACTION.

Nous vous remercions, Madame la Présidente, ainsi que votre équipe, pour la préparation de cette FS ainsi que pour toute la documentation fournie.

Merci.

=====ooOOOOoo======